

Votre droit de voir vos renseignements personnels sur la santé et d'y accéder

- Vous avez le droit de voir toute partie de vos renseignements personnels et de demander des copies de ces renseignements. Il y a des exceptions qui s'appliquent si nous ne pouvons pas vous donner l'accès à vos renseignements personnels. Dans un tel cas, nous vous dirons pourquoi. Si votre parent ou tuteur désire voir vos renseignements, ils devront avoir votre consentement, sauf si vous êtes âgé de moins de 12 ans. Nous répondrons à votre demande dans les 30 jours.
- Si vous désirez voir vos renseignements personnels, ou si vous croyez que des renseignements dans votre dossier sont incorrects et que vous désirez qu'on y apporte des corrections, veuillez présenter une demande écrite à l'agent de la protection de la vie privée à l'adresse de notre bureau principal indiquée ci-dessous.
- Si nous ne sommes pas d'accord avec la correction que vous demandez, vous pouvez écrire un avis de désaccord que nous ajouterons à votre dossier.
- Si vous avez une question au sujet du caractère privé de vos renseignements personnels, nous vous encourageons à en discuter avec un membre de notre personnel ou avec l'agent de la protection de la vie privée, que vous pouvez joindre par courriel à l'adresse privacyofficer@ysb.on.ca ou par l'intermédiaire de notre bureau principal : 2675 Queensview Drive, Ottawa K2B 8K2.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements de la part de :

Le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario

2, rue Bloor est, bureau 1400
Toronto (Ontario)
M4W 1A8
416 326-3333 ou 1 800 387-0073
téléc. : 416 325-9195

Ou

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

112, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H3
613 995-8210
1 800 282-1376
téléc. : 613 947-6850
www.privcom.gc.ca



2675 prom. Queensview Drive
Ottawa (Ontario)
K2B 8K2

tél. : 613 729-1000
téléc. : 613 729-1918
www.ysb.ca
headoffice@ysb.on.ca



**Caractère privé et confidentiel
des renseignements personnels
sur la santé des clients du
Bureau des services à jeunesse
d'Ottawa**

Au BSJ, nous croyons au respect et à la protection de votre vie privée. Nous aimerions partager avec vous comment et quand nous recueillons, utilisons et divulguons vos renseignements personnels sur la santé.

Autorisation de recueillir vos renseignements personnels sur la santé

- Le maintien du caractère privé de vos renseignements personnels est une partie importante du service que nous vous offrons. Nous croyons à la cueillette, à l'utilisation et au partage de vos renseignements personnels d'une façon responsable. Nous ne recueillons ces renseignements que de vous, et avec votre consentement, sauf dans les cas où vous nous avez donné l'autorisation d'obtenir ces renseignements auprès d'une autre personne. .
- Vous êtes libre de retirer votre consentement en tout temps relativement à une composante précise des renseignements personnels sur la santé, mais il est alors plus difficile pour nous de vous aider.
- Nous ne vous demandons des renseignements qui, selon nous, pourraient nous aider à vous offrir de bons services. Par exemple, il se peut que nous vous demandions où vous avez obtenu de l'aide auparavant et qui vous a prodigué de l'aide, ou il se peut que nous vous posions des questions au sujet de votre santé. Si nous voulons obtenir des renseignements sur tout autre sujet, nous vous demanderons également votre consentement. Vous avez toujours le choix de nous fournir des renseignements ou non.
- Nous sommes tenus par la loi de consigner tous nos contacts avec vous. Ces renseignements peuvent être sur papier ou sur ordinateur. Ils pourraient comprendre des évaluations, votre plan de counseling, des formulaires de consentement, des notes de contact, des lettres et des télécopies. Vous avez des droits en ce qui a trait à la façon à laquelle vous pouvez voir ces renseignements ou en obtenir une copie.

Cueillette et utilisation de vos renseignements personnels sur la santé

- Nous recueillons et utilisons vos renseignements personnels pour vous aider à déterminer comment nous pouvons le mieux vous aider, planifier avec vous et vous offrir du counseling. Cela nous aide également à voir si les choses changent dans votre cas, à partager des renseignements avec d'autres professionnels et pour nous assurer que nous faisons tout ce que nous pouvons pour vous garder en sécurité. Si nous voulons utiliser vos renseignements à d'autres fins, nous vous demanderons d'abord votre consentement. Seulement le personnel qui participe à vos soins aura accès à vos renseignements personnels sur la santé.
- Si nous croyons que vous êtes à risque, nous vous en informerons. Nous travaillerons également avec vous afin de réduire vos risques.
- Le personnel du BSJ qui a accès à vos renseignements personnels sait qu'ils sont privés. Ils ont reçu une formation particulière sur l'utilisation et la garde sécuritaire de ces renseignements.
- Nous assurons la sécurité de vos renseignements en gardant la version sur papier de votre dossier sous clé et dans un endroit à accès limité. Nos ordinateurs se trouvent également dans des endroits à accès limité et sont munis de mots de passe. Si nous devons prendre ou envoyer vos renseignements à l'extérieur de nos bureaux, ils seront placés dans des enveloppes ou des boîtes scellées, ou, dans le cas de renseignements électroniques par ligne directe, et nous ferons en sorte que les renseignements qui pourraient permettre de vous identifier sont supprimés ou chiffrés.

Divulgarion de vos renseignements personnels sur la santé

La garde et la destruction de vos renseignements personnels sur la santé

- Nous gardons vos renseignements personnels au terme de la prestation de nos services pour nous permettre de répondre à toute question que vous puissiez avoir dans l'avenir. Nous les gardons également pour nous permettre de répondre aux questions de nos bailleurs de fonds ou d'autres à qui nous sommes redevables, tels que notre entité d'agrément, Santé mentale pour enfants Ontario. Toutefois, nous ne leur divulguons pas vos renseignements personnels sans votre autorisation écrite.
- Nous garderons vos renseignements pendant aussi longtemps que la loi l'exige et conformément à notre politique sur la protection de la vie privée.
- Nous détruisons les dossiers sur papier qui contiennent vos renseignements personnels en les déchiquetant. Les dossiers électroniques sont supprimés.

Vos renseignements personnels ne seront jamais divulgués à qui que ce soit à l'extérieur du BSJ, sans votre consentement (ou si vous êtes incapable de prendre cette décision, sans le consentement de votre parent/tuteur) sauf dans les trois situations suivantes : 1) lorsqu'il y a un risque qu'une personne subisse un préjudice grave; 2) lorsqu'il y a une exigence légale ou administrative de le faire, comme dans un cas de mauvais traitement à l'égard d'un enfant ou quand la cour demande que ces renseignements soient divulgués, ou si nous sommes tenus de fournir des renseignements pour la gestion ou le financement de nos programmes. Nous ne divulguons que les renseignements nécessaires, 3) si vous avez moins de 16 ans, votre parent peut demander de voir vos renseignements sans votre consentement, sauf si vous avez demandé que votre parent ne participe pas à votre travail auprès de nous ou si vous nous avez dit que vous ne voulez pas que vos renseignements soient divulgués à vos parents.